



Un local d'animation partagé au cœur du quartier Chabot



Entretien avec Émilie DELMONTE, Directrice du Pôle Ville Attractive (service politique de la ville et développement territorial) à la ville de Saint-Claude (39), avec la participation de Virginie GAVAND, déléguée du préfet à la politique de la ville du Jura.

Parlez-nous de votre dynamique de coopération territoriale

Cette dynamique est née dans le cadre du renouvellement du contrat de ville unique et des réflexions autour des quartiers en transition, notamment suite à plusieurs démolitions. Sur le quartier Chabot, nous étions confrontés à un vide : plus de commerce, plus de lieu d'accueil ou de service, et plus d'antenne du centre social. Il devenait difficile d'assurer une présence régulière et de mener des actions « d'aller-vers », à l'exception de quelques initiatives ponctuelles et de la présence du centre de loisirs dans le QPV.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue l'association Saint-Michel le Haut (ASMH), engagée dans une action de remobilisation et d'insertion dans le cadre de la Cité de l'emploi, et qui avait besoin d'un lieu pour son équipe et ses bénéficiaires. Avec Virginie GAVAND, nous avons organisé une première rencontre avec les principaux acteurs locaux : centre social, bailleur social, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), médiathèque, association des Jardins partagés, Opélia (centre de santé addictologie), le Département, La Fraternelle. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a été rapidement associée après cette réunion.

L'objectif de cette rencontre était double : identifier un lieu potentiel – d'où la présence du bailleur, propriétaire de cellules commerciales vacantes au cœur du quartier – et voir comment chacun pouvait y contribuer. Le bailleur s'est montré très favorable, notamment en mobilisant le levier de l'abattement des Taxes Foncières sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour faciliter la mise à disposition du local. Les autres partenaires ont réfléchi aux usages possibles : mise en place d'activités régulières et / ou ponctuelles, saisonnières, présence éducative, ateliers, accompagnement social...

Deux besoins se sont ainsi rejoints : celui de l'ASMH et celui, plus large, d'un lieu partagé dans le quartier. Cela a ouvert la voie à un projet plus vaste et hybride, avec la volonté de construire un lieu de vie et d'activités dans le quartier ouvert à tous : habitants, structures éducatives, associations, acteurs de l'insertion...

Quel est votre retour d'expérience sur cette coopération ?

Ce projet est le fruit d'une démarche collaborative concrète, née d'un besoin clairement identifié dans les concertations avec les habitants, et d'un besoin opérationnel d'un acteur associatif. Le groupe s'est constitué très rapidement. La taille de notre territoire est un atout : les acteurs se connaissent bien, les liens sont simples à activer.

Ce projet illustre bien notre volonté d'agir hors des silos, et de mettre en œuvre des actions réellement coconstruites. Cette logique irrigue toutes nos démarches : Cité éducative, Cité de l'emploi, contrat de ville... Le socle est toujours le même : créer de la transversalité et de la coopération au service de projets concrets.

Il y a également une vraie richesse dans la diversité des structures impliquées autour de la table. Cela apporte une profondeur et une complémentarité dans la manière de penser et de faire vivre le lieu.



Quels sont pour vous les ingrédients, les leviers, favorisant ce travail de coopérations ?



Un élément important a été le temps pris pour penser collectivement le projet en amont de l'ouverture. Ce temps de maturation a permis d'imaginer un fonctionnement pérenne. La CAF, en particulier, a ouvert la voie vers un possible label EVS (Espace de Vie Sociale), et va financer une partie du mobilier et du matériel cette année. Le projet est également valorisé dans le cadre du Pacte des solidarités du Jura, avec un volet fort sur l'accès aux droits. Nous avons aussi mené des visites inspirantes : un EVS à Salins a été visité, et d'autres déplacements sont prévus pour échanger avec des porteurs de projets similaires.

Nous avons par ailleurs engagé une démarche d'association et de concertation avec les habitants, en nous appuyant sur des dynamiques existantes, par exemple les goûters

organisés tous les 15 jours dans les jardins partagés, pour parler du projet, recueillir des avis sur le nom, l'aménagement, les attentes, leur implication dans le lieu. Cette concertation continue est essentielle pour que le lieu réponde aux besoins réels.

Enfin, l'ASMH envisage la création d'un café associatif, ce qui renforcerait encore l'ouverture du lieu et son rôle de point d'ancrage dans le quartier.

A l'inverse, quels sont les freins ? Qu'est ce qui a été compliqué dans votre retour d'expérience ? Qu'avez-vous fait pour y faire face ?

Le principal frein a été le calendrier. Nous pensions pouvoir ouvrir le local fin 2024, mais le projet global de rénovation thermique sur le bâtiment a entraîné des retards, notamment parce que les travaux sur les cellules commerciales n'étaient pas prévues au départ. Le bailleur les a intégrées au projet en cours de route, ce qui a nécessité des ajustements techniques et allongé les délais mais ce sera finalement une plus-value pour le local qui sera plus opérationnel. Nous visons désormais une ouverture au premier semestre 2025.

Un autre défi majeur est la pérennisation du fonctionnement. Même si les premiers financements sont là (contrat de ville, CAF, Pacte des solidarités...), il faut penser au-delà des deux-trois premières années. La question de la gouvernance, de l'animation quotidienne, du modèle économique se pose. Il faut éviter qu'il ne devienne un simple « lieu boîte à clés », sans personne référente. Ce doit être un lieu de vie avec et pour les habitants, parties prenantes du projet. Nous réfléchissons donc à une structuration plus solide, avec des liens renforcés avec les dispositifs d'insertion et de coordination sociale.

Enfin, une dimension supplémentaire s'ajoute à l'équation : un projet de reconstruction sur une friche voisine, qui prévoit notamment un pôle municipal avec crèche, France services, et antenne du centre social. Il nous faut articuler ces deux projets, construire des passerelles, penser leur complémentarité dans la durée.





Un grand merci à Emilie DELMONTE et Virginie GAVAND, de s'être prêtées au jeu de cette interview. Retenons différents points essentiels de son propos et qui font écho à ce que nous observons quotidiennement de notre place de centre de ressources :

- L'importance d'une dynamique partenariale forte et plurielle : le projet s'appuie sur une concertation élargie, rassemblant bailleurs, associations, institutions et habitants, afin de coconstruire un lieu d'animation adapté aux besoins du quartier.
- La nécessité de prendre le temps pour structurer et pérenniser le projet : réflexion en amont, visites comparatives, recherche de financements diversifiés et d'un mode de gouvernance clair sont des leviers indispensables pour garantir la viabilité sur le long terme.
- L'implication des habitants dès le départ : il s'agit de favoriser leur appropriation du lieu (nom, aménagement, activités) et de créer des espaces conviviaux pour renforcer le lien social et encourager la participation active.
- La complémentarité avec d'autres projets territoriaux : intégrer le local d'animation dans une logique globale de développement du quartier, notamment en lien avec des équipements connexes (crèche, antenne centre social, services publics) afin de créer des synergies durables.

